



PROGRAMMES D'AIDE AU REVENU ET D'AIDE À LA VIE AUTONOME DANS LES RÉSERVES

APERÇU

Les programmes d'aide au revenu (AR) et d'aide à la vie autonome (AVA) dans les réserves sont des programmes sociaux financés par Services aux Autochtones Canada (SAC). Le Programme d'aide au revenu offre une aide aux personnes admissibles qui vivent sur le territoire d'une Première Nation pour répondre à leurs besoins fondamentaux. Le programme d'AR utilise également une approche de mesures actives, connue sous le nom de soutien au pré emploi (PES), qui offre des programmes pour aider les personnes à passer de l'aide au revenu aux études et à l'emploi. Le programme d'AVA offre des services de soutien social non médical pour aider les membres des Premières Nations admissibles à conserver leur autonomie.

En 2017, SAC a annoncé que des changements allaient être apportés aux programmes d'AR et d'AVA. SAC a consulté les Premières Nations au sujet de ces changements entre les mois d'octobre 2017 et d'avril 2018. Les résultats de cette consultation ont orienté les changements apportés à l'instrument de collecte de données (ICD) et qui sont en cours de mise en œuvre dans les différentes Premières Nations.

Lors de l'Assemblée extraordinaire des Chefs de l'Assemblée des Premières Nations (APN), tenue à Gatineau (Québec) au mois de décembre 2017, les Chefs en assemblée ont adopté la résolution n°108/2017, *Services de gestion de cas pour les bénéficiaires de l'aide au revenu*. Cette résolution, qui porte sur le volet PES du Programme d'AR, demande à l'APN d'exhorter SAC à prolonger le financement pour les

services de gestion de cas d'AR. Elle appelle aussi SAC à consulter les Premières Nations afin de déterminer les pratiques exemplaires et à recueillir des suggestions pour que le programme d'aide au revenu réponde mieux aux besoins des bénéficiaires des Premières Nations.

À la suite de l'adoption de la résolution n°108/2017, le Canada a annoncé dans le budget de 2018 qu'il allait fournir 78,4 millions de dollars sur deux ans (2018-2019 et 2019-2020) pour continuer à appuyer le volet PES. Le Canada a également annoncé dans le budget de 2018 qu'il accorderait 8,5 millions de dollars sur deux ans (2018-2019 et 2019-2020) pour financer les processus de mobilisation visant à améliorer le Programme d'AR et à le rendre plus adapté aux besoins des Premières Nations. Ces processus de mobilisation ont commencé en octobre 2018 et se poursuivront jusqu'en avril 2019.

À la suite de cette annonce, un certain nombre de réunions ont eu lieu entre des représentants de SAC et des experts techniques en développement social des Premières Nations. Lors de la dernière réunion, au mois de juin 2018, les représentants de SAC et des Premières Nations ont discuté des changements et des développements aux programmes d'AR et d'AVA. Ils ont également discuté de la nécessité d'établir concrètement un groupe de travail technique sur le développement social.

Lors de l'Assemblée générale annuelle de juillet 2018 à Vancouver, en

COMPTE RENDU

Mars 2019

Colombie-Britannique, les Chefs en assemblée ont adopté la résolution n° 28/2018, *Soutien à la mise sur pied d'un groupe de travail technique sur le développement social*. Cette résolution demande à l'APN d'appuyer la création d'un groupe de travail technique sur le développement social (GTTDS) et appelle les Chefs régionaux de l'APN à nommer un

représentant au sein de ce groupe. Le Groupe de travail s'est réuni pour la première fois en septembre 2017 pour discuter des changements proposés à l'ICD, et continue de se réunir régulièrement pour discuter de questions relatives aux politiques et aux programmes de développement social.

COMPTE RENDU

En plus de l'outil de collecte de données, d'autres changements ont été proposés pour que le programme d'AR réponde mieux aux besoins des Premières Nations, notamment rendre le programme compatible avec les conditions régionales et les économies locales et améliorer le soutien aux personnes qui passent de l'aide sociale à l'éducation et à l'emploi. Des processus de mobilisation au sujet des changements proposés ont commencé en septembre 2018 et se poursuivront jusqu'en avril 2019. Ces processus de mobilisation sont dirigés par les Premières Nations, avec le soutien de SAC au besoin. Ils donneront lieu à une série de recommandations pour réformer

et améliorer le programme d'AR et le rendre plus adapté aux besoins des bénéficiaires des Premières Nations.

En novembre 2018, le GTTDS a rencontré des représentants de SAC à Gatineau au Québec. Ils ont discuté des changements aux programmes d'AR et d'AVA, d'autres questions et défis qui subsistent concernant les processus de mobilisation sur la réforme du programme d'aide au revenu et ont commencé à préparer le prochain Forum national sur l'aide au revenu qui se tiendra en mars 2019 dans le territoire de la Nation crie Enoch en Alberta.

PROCHAINES ÉTAPES

Le Secteur du développement social de l'APN continuera de promouvoir l'amélioration de la condition sociale des Premières Nations, notamment en favorisant des occasions au nouveau Groupe de travail technique sur le développement social de rencontrer SAC, et en offrant du soutien aux régions et aux collectivités des Premières Nations.

Le Secteur du développement social appuie actuellement le GTTDS pour qu'il offre son avis, alors que SAC consulte les Premières Nations (entre les mois d'octobre 2018 et d'avril 2019) dans le cadre de son mandat d'examiner et de réformer le programme d'AR.

Le Secteur du développement social organise actuellement le deuxième Forum national annuel sur l'aide au revenu des Premières Nations, vu le succès du premier Forum national sur l'aide au revenu tenu en février 2018 à Ottawa en Ontario. L'objectif du Forum national est de réunir les participants pour leur permettre d'échanger des pratiques exemplaires et d'élargir leurs réseaux. Le prochain Forum national est prévu pour le mois de mars 2019, et aura lieu dans le territoire du traité n° 6 (Nation crie Enoch) en Alberta.